**Direction Maîtrise d’Ouvrage Educative**

**Benoît CELIE**

**Directeur**

|  |  |
| --- | --- |
|  | **MONSIEUR NICOLAS GALLOT**  **DIRECTEUR**  **DIRECTION OPERATIONNELLE CONSTRUCTION**  **AGENCE REGIONALE DE L’AMENAGEMENT ET DE LA CONSTRUCTION OCCITANIE**  **117 RUE DES ETATS GENERAUX**  **CS 19536**  **34961 MONTPELLIER CEDEX 2** |

**NOS RÉF. :** BC/NS/CM/**D21-05151**

**AFFAIRE SUIVIE PAR :** Nathalie SAIDOUX

**CONTACT :** [nathalie.saidoux@laregion.fr](mailto:nathalie.saidoux@laregion.fr)

**Tél.:** +33 (0)4 67 22 93 62

**OBJET** : **Guide pour une meilleure qualité d’usage des établissements publics**

Monsieur le Directeur,

Au cours de l’année 2020, la Région a mené un travail en concertation avec les associations de personnes en situation de Handicap pour élaborer un Guide pour une meilleure qualité d’usage des établissements publics. Menés par la direction de la Santé et de la Solidarité, ces échanges ont été très fructueux et ont permis d’établir un échange très constructif avec l’ensemble des partenaires associatifs, professionnels de la construction et exploitants.

La Région souhaite que ce document soit une référence pour les programmistes et qu’il soit intégré dans les prochaines consultations de MOE afin d’améliorer la prise en compte des usages sur l’ensemble de ses projets.

Afin de valoriser les projets qui intégreront cette démarche inclusive, nous souhaitons que les critères de jugement des projets en phase concours traitent cet aspect de qualité d’usage. C’est pourquoi, nous souhaitons que le critère « Qualité fonctionnelle des projets » devienne un critère « Qualité d’usages et qualité fonctionnelle des projets » et qu’il soit analysé par les commissions techniques à la lecture des recommandations formulées dans le guide.

Nous vous transmettrons dès que possible la version finalisée du Guide pour une meilleure qualité d’usage des établissements publics afin que vos équipes puissent en prendre connaissance et l’intégrer dans leurs outils de travail. Nous envisageons courant de l’année 2022 d’organiser une journée thématique autour de la qualité d’usage afin de présenter le travail réalisé et les attentes de la Région sur le sujet. Nous ne manquerons pas de vous solliciter afin de planifier conjointement cette séquence de travail.

Nous vous transmettons également la listes des référents accessibilité désignés par les associations afin de poursuivre le travail de concertation et solliciter leur avis dès les phases études sur les opérations et ainsi intégrer en amont des projets les observations qui pourraient être formulées.

Je vous prie d’agréer, Monsieur le Directeur, à l’expression de mes salutations distinguées.

**Benoît CELIE**

**P.J. :** - Liste des référents accessibilité par département

**Copie à :**  Sophie Dejou - DSOL